

Le 3 août 2021 – Pour diffusion immédiate

À tous les : Médecins omnipraticiens et spécialistes,  
Infirmiers praticiens spécialisés,  
Infirmiers en maladies infectieuses,  
Gestionnaires des services d'urgences,  
Chefs des cliniques externes.

**Objet : Hépatite A reliée à la consommation de mangues congelées**

**État de situation :**

La Direction de santé publique désire aviser les médecins de son territoire que des mangues congelées ont été contaminées par l'hépatite A et nous avons des cas d'hépatite A au Québec liés à cette consommation.

**Recommandations :**

Par conséquent, il est demandé aux médecins d'être plus vigilant pour évaluer et détecter l'hépatite A chez les personnes qui ont des symptômes compatibles avec cette maladie (Détection sérologique d'IgM anti-VHA).

De plus, les personnes qui ont consommé des mangues congelées au cours des **50 derniers jours** devraient être orientées vers Info-Santé pour l'évaluation de leur situation.

Le personnel d'Info-Santé procédera à l'évaluation initiale et va référer à la Direction de santé publique les personnes qui pourraient bénéficier d'une immunisation post-exposition. Des corridors de service ont été mis en place pour procéder à l'immunisation contre l'hépatite A en post-exposition (si recommandée) pendant les heures ouvrables, 7 jours sur 7.

Les personnes visées par l'immunisation en post-exposition sont les personnes qui ont consommé des mangues congelées possiblement contaminées au cours des **14 derniers jours** et qui **ne** sont pas adéquatement vaccinées contre l'hépatite A et n'ont pas fait la maladie.

Pour tout questionnement, vous pouvez nous joindre par téléphone aux coordonnées inscrites ci-dessus.

Vous pouvez aussi nous joindre par courriel pour toutes questions non urgentes :

[maladies\\_infectieuses@ssss.gouv.qc.ca](mailto:maladies_infectieuses@ssss.gouv.qc.ca)

Il est possible de consulter cet appel à la vigilance sur le site Web du CISSS de Chaudière-Appalaches :

<https://www.cisssca.com/extranet/medecins-partenaires-et-professionnels/maladies-infectieuses/appels-a-la-vigilance/>

## Hépatite A

### Appel à la vigilance

#### Pour communiquer avec la Direction de santé publique

(Numéros confidentiels, réservés aux professionnels de la santé)

- Pendant les heures ouvrables : 418 389-1510
- En dehors des heures ouvrables : 418 397-4375
- Déclaration par télécopieur : 418 389-1560